



## Relevé de conclusions

### Conseil de quartier de Sainte-Pezenne

Mercredi 2 octobre 2013 – 20h

#### Direction des Vies Participatives

Rédacteur : GUILLOTON Charles-Henri

Salle polyvalente du CSC de Sainte-Pezenne

**Co-Présidents** : Julie BIRET, Co-présidente élue ; Maurice VINCK, Co-président habitant

**Elus municipaux** : Jacques TAPIN, Adjoint au Maire

**Agents municipaux** : Bénédicte GABRIEL ; Charles-Henri GUILLOTON, Direction des Vies Participatives

**Membres** : Olivier AUBINEAU ; Jean-Marie BERGER ; Jean-Claude BRETON ; Emmanuelle CASCAIL ; Rodolphe COULVIER ; Pierre FALLOT ; Janine GACHIGNARD ; Jean-Pierre GERVAIS ; Franck GIRAUD ; Hervé HERAUD ; Daniel LAFOIS ; Jacques LARGEAU ; Christine LESTABLE ; Sylvie MOREAU ; Jézabel POUVREAU ; Claude ROI ; Amandine GIBEAU, directrice du CSC de Ste Pezenne

**Excusés** : Jean-Michel FAVRELIERE ; Philippe JOURDIN ; Jean-Claude SYLVESTRE (Président du CSC de Ste-Pezenne) ; Virginie LEONARD (Conseillère municipale) ; Paul SAMOYAU ; Yannick PRUNIER ;

**Absents** : Abdelghani AMMARI ; Patrick BAUDIN ; Christian BROTHIER ; Sylvain DESMIER ; Patrick DELAUNAY ; Béatrice GARON ; Jean-Louis GAY ; Olivier GINESTE ; Anne LABBE ; Patrick Pascal MARTIN ; Christian MORIN ; Michel PAILLEY

#### Ordre du jour du Conseil de quartier de Sainte-Pezenne du Mercredi 2 octobre 2013 :

1. Retour sur les projets et dossiers des commissions
  - Commission « Patrimoine - Urbanisation - Environnement »
  - Commission « Lien intergénérationnel »
2. Temps d'échange et de débat entre conseillers de quartier

### **1. Retour sur les projets et dossiers des commissions**

#### **1.1 Commission « Patrimoine - Urbanisation - Environnement »**

##### Aménagements de la place Henri-Lambert

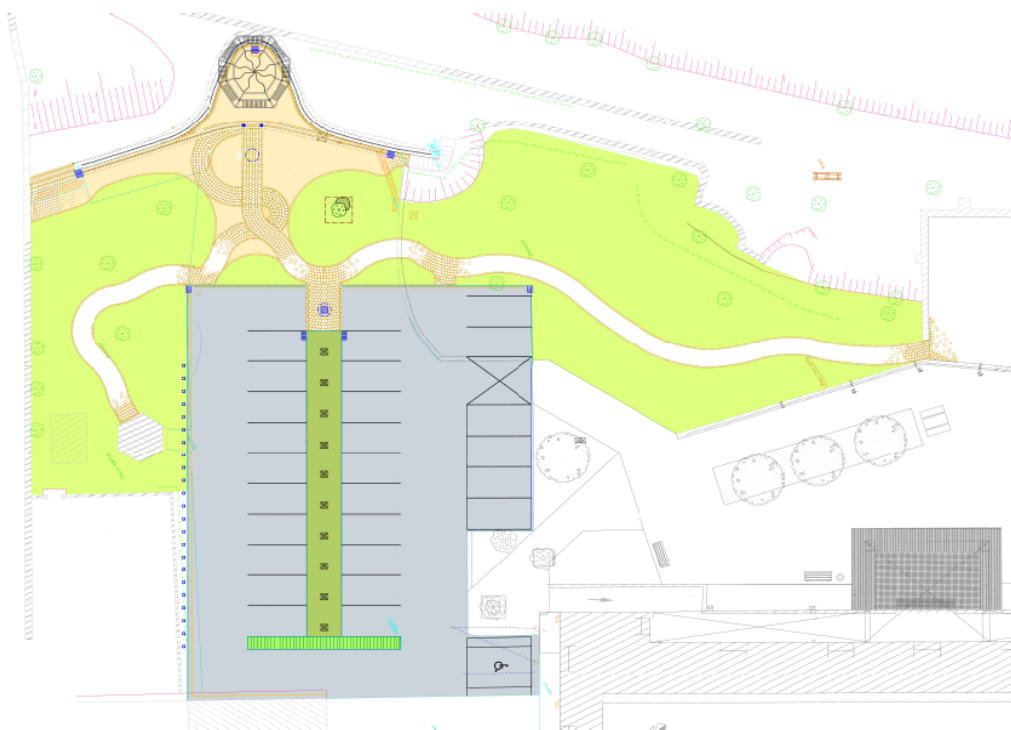
##### *Kiosque de la place Henri-Lambert :*

Dans le cadre du réaménagement la place Henri Lambert, les services techniques proposent la réhabilitation du kiosque. Les travaux seront réalisés en régie. Le coût de l'opération est estimé à 50 000 euros.

Une pergola viendra également compléter le projet. Elle sera installée au niveau du belvédère. La mise en place de cet ouvrage se chiffre entre 10 000 et 15 000 euros.

A l'occasion de ce point sur l'avancée du projet, les conseillers de quartier ont exprimé leurs inquiétudes concernant l'état de santé du marronnier qui se trouve à proximité du kiosque et quant à la régularité de l'entretien des futurs espaces verts qui occuperont en partie la place.

*Plan du réaménagement de la place Henri-Lambert et représentation graphique de la future pergola :*



### Escaliers de la place Henri-Lambert :

Le 27 juin 2013, une visite sur site a été organisée entre la Direction des Espaces publics, La Direction des Vies Participatives et certains membres de la Commission « Patrimoine-Urbanisation-Environnement ». L'objectif de cette réunion était de préciser les demandes d'aménagement concernant les escaliers de la Place Henri-Lambert. Toutes ces prescriptions seront prises en considération dans le cadre de l'aménagement global de la place Henri-Lambert.

### Escaliers de la Fontaine des Morts

Le revêtement des marches n'a pas résisté aux fortes précipitations estivales. Les pluies orageuses n'ont pas permis au calcaire de se durcir naturellement et l'eau a tout emporté. La partie du bas qui a été refaite, il y a deux ans, avait mieux résisté. Effectivement, cet espace n'a pas été confronté à de violents abats d'eau mais à des pluies fines régulières permettant au matériau de se refermer tout seul par le colmatage des éléments fins de surface et des plus grossiers en dessous.

L'entreprise à l'origine des travaux a été sollicitée pour constater les dégâts et pour faire part de ses solutions techniques. D'autre part, les pierres qui obstruaient le passage - suite à l'éboulis du mur qui longe l'escalier - ont été évacuées par les services techniques.

Pour leur part, les conseillers de quartiers proposent que soit installée une main courante pour sécuriser et aider à la descente des escaliers.

Ultérieurement au Conseil de quartier, la réfection des escaliers de la Fontaine des Morts a pu être prise en charge et programmée avant la fin de l'année par la direction des Espaces publics. Dans un objectif de pérennité, cet équipement recevra un enrobé caramel. Les travaux interviendront à compter du 18 novembre 2013.

### Sécurisation de la rue de la Routière

Ce projet nécessite l'acquisition de parcelles agricoles pour établir le cheminement piéton, ce qui implique une négociation avec chacun des propriétaires et des coûts liés à l'achat de ces portions de terrain. Au terme de cette première phase, le chiffrage attaché à la création du cheminement piéton sera réalisé.

Une visite sur site de diagnostic sera organisée avec les services techniques vers la fin du mois de novembre. La date sera communiquée au groupe de suivi de projet dans les meilleurs délais.

### Chemin rural du Bijou

Pour rappel, ce chemin était initialement prévu pour former une continuité piétonne vers la rue Maurice Béguin. Or, une personne privée en a actuellement l'usage et le passage se trouve entravé par une barrière.

Après examen du dossier par les services techniques, il s'avère que l'opération sur le chemin rural du Bijou comprend notamment la reconstruction du mur de soutènement, la réalisation de l'allée de liaison et l'aménagement d'un espace vert. Les travaux sont évalués à 150 000 euros et sont à la charge de la Ville de Niort.

Ce dossier sera proposé au budget 2014.

De son côté, l'occupant des lieux, s'engage à démonter le portail qui obstrue le passage. Une conseillère de quartier a expliqué que les pierres situées en haut du mur de soutènement tombent et s'effritent. Par conséquent, il y a un risque de blessure. Les services techniques ont été informés de la situation. Ils ont dressé un périmètre de sécurité sur l'espace concerné. Par ailleurs, il a été convenu au cours du Conseil qu'une visite sur site de diagnostic soit organisée courant novembre avec les services techniques. Une date de rencontre sur site sera communiquée dans les meilleurs délais.

### Extension du CSC de Sainte-Pezenne

Lors de la phase de consultation, un lot (menuiserie alu - serrurerie) est resté infructueux. La consultation pour ce lot a été relancée jusqu'au 4 octobre prochain. Le mois d'octobre a été mis à profit pour l'ouverture des plis, le choix du prestataire et la notification de marché. En conséquence, les travaux d'extension du CSC devraient débuter fin novembre.

Pour information, les espaces de rencontre récemment installés aux abords du site sont bien investis par les adolescents et n'ont subi aucune dégradation notable.

### Aménagement du carrefour Avenue de Nantes/rue de Buffevent

Le projet d'aménagement routier, au niveau du carrefour de l'avenue de Nantes et des rues de Buffevent et des petites vallées de Buffevent sera proposé et discuté dans le cadre du budget 2014. Pour rappel, les travaux envisagés sur ce secteur portent sur la sécurisation des mouvements de tourne à gauche en direction des rues de Buffevent et des petites vallées de Buffevent, la matérialisation des traversées piétonnes, la réalisation de quais d'embarquement/débarquement au niveau des arrêts de bus et enfin la reprise des accotements.

Pour rappel, ce projet d'aménagement a été réalisé par le bureau d'études Aménagement des Espaces Publics de la Ville de Niort, alors que cette partie de l'avenue de Nantes relève de la compétence du Conseil général des Deux-Sèvres. Ce dernier a validé la proposition de la Ville. Il s'agit par conséquent que chaque partie prenante dans ce projet apporte les financements sur l'année 2014 afin que celui-ci passe à l'étape de la réalisation. Le projet sera par conséquent proposé au vote du budget 2014, du côté de la Ville et du Conseil général.

Au vu de sa spécificité et des compétences qu'il met en jeu, ce projet dépasse le champ d'intervention du Conseil de quartier. En conséquence, il revient à la municipalité de se saisir du dossier et de tenir informés le Conseil de quartier et l'association des riverains des suites qui seront données.

### Sécurisation de la rue de Buffevent et de Sérigny

Les services techniques ont enregistré les premiers résultats des comptages menés sur la rue de Buffevent du 3 au 9 juin 2013. Le dossier est en cours d'étude tout comme celui attaché à l'affaissement de la rue. Une expertise sur les comptages sera présentée dès lors que le groupe ayant en charge le suivi de ce projet sera constitué.

Ultérieurement à la dernière réunion du Conseil de quartier, il a été transféré les reliquats nécessaires pour réaliser le projet d'aménagement proposé en mars dernier, qui consiste à faire installer sur ce tronçon des

coussins berlinois et des ilots directionnels. Cette résolution a pour objectif, de sécuriser la rue et de réduire la vitesse de circulation des véhicules. Ces mêmes aménagements seront installés sur la route de Sérigny.

Par ailleurs, un conseiller de quartier a indiqué que le revêtement, dans la descente de la rue de Buffevent était abîmé et que cette situation pourrait provoquer un affaissement de coteau.

#### Problème de visibilité à l'angle de la rue Angéline Faity / rue de la Routière

Le panneau de signalisation « Stop » situé à l'angle de la rue Angéline Faity et de la rue de la Routière souffre d'un manque de visibilité. Il est en effet caché par la végétation abondante de la propriété privée qui se trouve à proximité du carrefour.

La présente information a été transmise à la Police Municipale et la Brigade Environnement s'est saisi du dossier.

Les conseillers de quartier, ont spécifié à ce sujet, que le mur de ladite propriété menace de s'écrouler sur la chaussée. Les services ont été sollicités. La Police Municipale est en charge du dossier.

#### Ex-mairie de quartier : plaque commémorative des deux guerres mondiales

Pour rappel, le 5 juin dernier, le Conseil de quartier de Sainte-Pezenne s'est prononcé pour que la plaque commémorative des deux guerres mondiales (1914-1918 et 1939-1945) soit déplacée. Actuellement située au sein de l'ex mairie de quartier, le Conseil de quartier souhaitait qu'elle retrouve sa place originelle au sein du cimetière, aux côtés des autres plaques du même type.

La Direction Patrimoine et Moyens s'est déplacée sur place afin d'appréhender la faisabilité de la demande. Le constat est le suivant. Les dimensions de la plaque (1,70 x 1,10 m : H x L) ne permettent pas une repose sur le monument aux morts situé dans le cimetière de Sainte-Pezenne.

D'autre part, cette plaque en marbre qui séjourne actuellement dans un bâtiment chauffé risque de se dégrader rapidement si elle est posée en extérieur.

Au regard de cette expertise, le Conseil de quartier décide pour le moment de laisser ladite plaque au sein de la bibliothèque.

Dans le cadre du centenaire de la première guerre mondiale, qui sera à l'honneur l'année prochaine, Jacques TAPIN propose que la plaque puisse être refaite dans son matériau d'origine et qu'elle retrouve sa place au sein du cimetière de Sainte-Pezenne.

#### Travaux route de Coulonges

Certains travaux tels que les marquages aux sols et l'aménagement des trottoirs ne sont pas encore achevés. Toutefois, les feux intelligents sont désormais fonctionnels.

Pour rappel, au mois d'octobre le carrefour à feux entre la route de Coulonges et la rue du Coteau Saint-Hubert sera réaménagé. Les travaux seront réalisés pendant les vacances de la Toussaint (pour éviter la présence des élèves pendant le chantier), sans interruption, ni déviation de la circulation.

Au niveau du carrefour Route de Coulonges - Rue de l'Hometrou - Rue Henri Fabre, la demande qui concerne la matérialisation de la voie centrale permettant le tourne à gauche, a bien été prise en compte par la Direction des Espaces Publics.

Le souhait de voir réinstaller les barrières ville devant le Lycée Horticole, empêchant ainsi le stationnement des véhicules, a été relayée au service compétent.

### Signalisation du cœur de quartier de Sainte-Pezenne

La demande de mise en place d'une signalétique qui flécherait le quartier de Sainte-Pezenne a été transmise aux services. Proposition a été faite de l'implanter au niveau du crématorium et au carrefour Route de Coulonges / rue de l'Hometrou.

### Raquette de retournement, rue du Dixième

Pour information, des plantations et des bancs ont été implantés le long du cheminement piéton. A l'occasion de la réunion, un conseiller de quartier s'est interrogé sur l'essence de l'arbre qui devait être implantée sur l'espace vert occupant la raquette de retournement. Suite au Conseil, les services informent qu'un pin noir ornera l'espace cité. Pour sa part, l'allée en calcaire sera agrémentée d'un figuier, d'un arbousier ainsi que d'un cerisier.

### Doléances des joueurs de pétanques, rue du Dixième

Un conseiller de quartier s'est fait le porte-parole des doléances exprimées par le groupe de joueurs de pétanque qui officie rue du Dixième.

Ces pratiquants expliquent que le réaménagement de la rue a généré une problématique attachée au stationnement. Effectivement, il apparaît complexe de se stationner aux abords du terrain de pétanque certains jours de la semaine.

Le groupe en question regrette également de ne pas avoir été informé de la nouvelle configuration de la rue. Comme rappelé en conseil, lors de la phase d'étude du projet, aucun interlocuteur désigné auprès des joueurs de pétanque n'a fait apparaître ces différentes problématiques.

A noter toutefois que l'aplanissement du terrain de pétanque est intégré au plan de charge des services.

## **1.2 Commission « Lien Intergénérationnel »**

### Terrain multisport

La réalisation d'un équipement similaire dans le secteur du stade Espinassou en 2011 avait nécessité un investissement de 55 000 euros. Ce montant est donné à titre indicatif. En effet, l'implantation du terrain à Sainte-Pezenne est différente. La partie en enrobé est en moins bon état. Aussi, la configuration des lieux nécessite dans le cadre du projet de terrasser une partie de l'espace engazonné pour le traiter en enrobé et déporter ainsi une partie du terrain omnisport sous les arbres.

D'autre part, certains matériaux utilisés sur le site d'Espinassou nécessitent une maintenance régulière. Dans le cadre du terrain multisports de Sainte-Pezenne des éléments plus résistants et mieux adaptés aux différents usages seront utilisés.

En conséquence, les services techniques estiment le montant du projet entre 70 000 et 80 000 euros.

Ce dossier sera relancé lors de la reprise des Conseils de quartier en 2014.

## Jardins partagés, rue Malherbe

Le Conseil d'administration du Centre socioculturel a été séduit par ce projet, qui doit selon sa volonté s'appuyer sur un groupe d'habitants bénévoles.

Pour ce faire, une première campagne de communication a été réalisée. Cinq personnes, deux établissements scolaires et une association de parents d'élèves se sont déclarés intéressés. Ce groupe de travail se réunira le 12 novembre prochain afin de déterminer les conditions de mise en œuvre de ce jardin partagé qui aura pour vocation première d'être utilisé à des fins pédagogiques.

Sur le plan pratique, le CSC de Sainte-Pezenne aura la charge de financer les dépenses de fonctionnement dont notamment celles qui concernent l'eau. Quant au Conseil de quartier, il sera sollicité pour financer l'aménagement du jardin et en particulier la matérialisation de sa création qui se traduit par la clôture de l'espace.

Le projet pourrait se poursuivre dans le cadre d'un groupe de suivi.

## Retour sur la fête du CSC

### *Contexte et objectifs de la manifestation :*

Les bénévoles du centre socioculturel souhaitent organiser un temps festif, programmé pour le samedi 29 juin 2013. Il s'agissait d'une envie commune d'organiser un moment convivial, d'échange et de partage entre habitants du quartier.

Différents objectifs étaient attendus :

- Partager un moment festif
- Favoriser les échanges et rencontres entre habitants du quartier
- Créer des liens intergénérationnels
- Faire connaître le centre socioculturel à un nouveau public
- Cibler un public familial mais aussi des personnes isolées habitant le quartier de Sainte-Pezenne

### *Rappel du programme :*

14h-18h : Intervention d'un clown magicien sculpteur de ballons

14h-18h : Structures gonflables et baby-foot géant

14h30-15h15 : Déambulation musicale de la FBI compagnie

14h30-17h : Atelier cuisine parents/enfants et atelier d'initiation aux loisirs créatifs

16h-17h : Chasse aux trésors

16h15-17h : Déambulation musicale de la FBI compagnie

18h-19h : Intervention musicale de la chorale Chante-Pezenne

19 h : Apéritif réalisé par l'atelier cuisine, offert par le CSC

20h : Soirée barbecue

### *Points positifs :*

Un large public familial était présent dès l'ouverture de la manifestation. Aussi, une proportion importante de nouveaux arrivants du quartier et de personnes peu familières au CSC sont venues participer à l'événement. D'autre part, la participation des jeunes adultes à certaines animations (baby-foot géant) au barbecue et au rangement post manifestation fut remarquée.

Les organisateurs de la manifestation ont noté à ce propos une amélioration du comportement des jeunes suite aux différents échanges entretenus avec eux lors de la fête du 29 juin.

### *Points d'amélioration :*

Le CSC de Sainte-Pezenne propose de contacter les associations du territoire afin de les associer en amont à l'organisation de la manifestation.

D'autre part, le CSC soumet l'idée d'installer de grands jeux pour permettre à tous les membres d'une famille d'y participer ensemble.

## **Questions et informations diverses**

### Rue de la Verrerie

Les conseillers de quartier expliquent que l'accès à la rue de la Verrerie, depuis l'avenue de Nantes, est rendu difficile suite à la mise en place du nouvel aménagement de sécurisation à l'angle des deux rues.

La giration des véhicules est délicate et oblige, à titre d'exemple, les fourgons à se positionner à angle droit pour pouvoir emprunter la rue de la Verrerie.

Les services indiquent que l'objectif de cet aménagement était bien de casser la vitesse des véhicules à l'entrée de la rue.

### Déploiement de la fibre optique

Pour rappel, le déploiement et la mise en place du réseau très haut débit par fibre optique est réalisé par l'entreprise ORANGE. Par conséquent, il est nécessaire de contacter cet opérateur pour connaître son éligibilité à la fibre optique ainsi que les démarches et procédures à mettre en œuvre.